

Nom commercial: Ureum crist

Numéro de la matière: 068420

Version: 5 / CH

Date de révision: 20.10.2021

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 20.10.21

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Ureum crist

N° d'article 06842000

Identification de substance / produit

CAS-Nr. 57-13-6

EINECS-Nr. 200-315-5

INCI UREA

E-Nr. 927 b (Carbamid)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Production de produits cosmétique, additif pour aliments, Exipient pharmaceutique, recherche biochimique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Information de produit volontaire conformément au format de données de sécurité

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Conformément au Règlement (CE) 1272/2008, le produit ne doit pas être impérativement étiqueté.

2.3. Autres dangers

Le produit n'est pas soumis à l'étiquetage selon les Directives 67/548/CEE.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants ***

Poids moléculaire

Valeur 60.06 g/mol

Autres ingrédients ***

Urée

No. CAS 57-13-6

No. EINECS 200-315-5

Nom commercial: Ureum crist

Numéro de la matière: 068420

Version: 5 / CH

Date de révision: 20.10.2021

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 20.10.21

Numéro d'enregistrement 01-2119463277-33-0007
Concentration >= 95 %
Le renvoi: [4]

Notent

[4] Information volontaire

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****En cas d'inhalation**

Assurer un apport d'air frais.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.).

En cas d'ingestion

Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

par ingestion: Nausées, Vomissements

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Eau, Dioxyde de carbone, Mousse, Produit d'extinction à sec

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas combustible. Dans le cas d'un incendie environnant, formation possible de gaz dangereux. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde d'azote (NOx)

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Autres données

Rabattre les vapeurs par pulvérisation d'eau. Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter la formation de poussières. Ne pas inhaler les poussières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement. Nettoyer. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination".

Nom commercial: Ureum crist

Numéro de la matière: 068420

Version: 5 / CH

Date de révision: 20.10.2021

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 20.10.21

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Pa de réquisitions spéciales.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

Valeur	15	25	°C
--------	----	----	----

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	13	Des matières solides non combustibles Autres substances dangereuses solides sans classification/étiquetage dangereux
Classe de stockage (Suisse)	NG	

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol.

Protection des mains

Gants
Matériau approprié caoutchouc nitril - NBR

Protection des yeux

nécessaire

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	solide		
Couleur	blanc		
Odeur	faible odeur ammoniacale		

valeur pH

Valeur	<	10	
Concentration/H ₂ O		100	g/l
température		20	°C

Point de fusion

Valeur	env.	134	°C
--------	------	-----	----

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque	Non applicable
----------	----------------

Point d'éclair

Valeur	°C
Remarque	Non applicable

Nom commercial: Ureum crist

Numéro de la matière: 068420

Version: 5 / CH

Date de révision: 20.10.2021

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 20.10.21

Pression de vapeur

Valeur 0.00002 hPa

DensitéValeur 1.33 g/cm³

température 20 °C

Remarque Relative Density according specification

Hydrosolubilité

Valeur 624 g/l

température 20 °C

coefficient de partage: n-octanol/eau

log Pow -1.56

méthode expérimentell

température d'auto-inflammabilité

Remarque Non applicable

température de décomposition

Valeur > 132 °C

Propriétés comburantes

évaluation Aucun(e) n'est connu(e).

9.2. Autres informations**Masse volumique apparente**Valeur env. 720 kg/m³**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Aucuns connus.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Incompatibilité possible avec les matériaux répertoriés à la rubrique 10.5.

10.4. Conditions à éviter

La chaleur. Eviter la formation de poussières.

10.5. Matières incompatibles

Nitrite, Agents d'oxydation, Acides, Bases

10.6. Produits de décomposition dangereux

oxydes d'azote (NOx), Oxyde et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques *****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale (Composants)****Urée**Espèces rat
DL50 14300 mg/kg**Corrosion/irritation cutanée (Composants)****Urée**

Nom commercial: Ureum crist

Numéro de la matière: 068420

Version: 5 / CH

remplace la version: 4 / CH

Date de révision: 20.10.2021

Date d'impression 20.10.21

évaluation Non irritant

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**Urée**

évaluation Non irritant

Sensibilisation (Composants)**Urée**Voie d'exposition dermale
évaluation non sensibilisant**Urée**Voie d'exposition par inhalation
évaluation non sensibilisant**Mutagénicité (Composants)****Urée**

évaluation Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité reproductrice (Composants)**Urée**Espèces rat
Dose 500 mg/kg
évaluation Aucun effets négatifs**toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)****Urée****exposition répétée**Voie d'exposition orale
Espèces rat
NOAEL 2250 mg/kg
Remarque Aucun**Expériences issues de la pratique**

En cas d'ingestion: haut-le cœur. momissement

Autres données

On n'a signalé aucun effet nocif pour la santé du produit manipulé correctement.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques *****12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****Urée**Espèces cyprins dorés (Leuciscus idus)
CL 50 > 6810 mg/l
Durée d'exposition 96 h**Toxicité pour les daphnies (Composants)****Urée**Espèces Daphnia magna
CE50 > 10000 mg/l
Durée d'exposition 24 h**Toxicité pour les algues (Composants)****Urée**

Espèces Scenedesmus quadricauda

Nom commercial: Ureum crist

Numéro de la matière: 068420

Version: 5 / CH

Date de révision: 20.10.2021

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 20.10.21

Durée d'exposition > 10000
192 h

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité**

Valeur 96 %
Durée de l'essai 16 d
méthode OECD 302B/ISO 9888/EEC 88/302,C

Biodégradabilité (Composants)**Urée**

évaluation Facilement biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation**coefficient de partage: n-octanol/eau**

log Pow -1.56
méthode expérimentell

12.4. Mobilité dans le sol**Indications générales**

N'est disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation (Composants)****Urée**

La substance ne pas satisfait aux exigences en matière de propriétés PBT/vPvB.

Urée

Ne montre pas de bioaccumulation.

12.6. Autres effets néfastes**Cheminement et devenir dans l'environnement**

Compte-tenu du coefficient de partage octanol/eau (log P O/E), accumulation dans les organismes possible.

Information supplémentaire sur l'écologie

Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Nom commercial: Ureum crist

Numéro de la matière: 068420

Version: 5 / CH

remplace la version: 4 / CH

Date de révision: 20.10.2021

Date d'impression 20.10.21

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1

Remarque Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour cette substance

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.